

N° 26-05-36

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **13**

Votants : **15**

PRÉSENTS : M.M. DA SILVA PEDRO Jérôme, DELAUAUD Maurice, GUICHOUX Bernard, KERJEAN Yann, LOUISET Olivier, MANIANGA-KEYET Brice, MOISAN Bernard, ROUXEL Olivier. Mmes DESPINS Claudette, MAILLARD Aurélie, MORDRET Pauline, MOREAU Chloé, VOLLAND Claudine.

EXCUSÉES : Mmes LEFEBVRE Charlene, (pouvoir à Mme MOREAU Chloé), PICARD Sophie (pouvoir à Mme MAILLARD Aurélie).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MOREAU Chloé.

OBJET : Demande
de subvention
DETR 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de *remettre l'aire de jeux en sécurité*. ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant le projet de réfection totale de cette aire de jeux, pour un montant hors taxes de 33 206,00 €, soit 39 847,20 € TTC ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

. Adopte l'avant-projet de réfection de l'aire de jeux pour un montant de 33 206,00 € HT ;

. Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation de la DETR 2026 ;

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le **22 MAI 2026**



ID : 078-217801042-20260519-DEL_26_05_36-DE

. S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Coût total HT	33 206,00 €
DETR	9 961,00 €
Reste à charge fonds propres commune	23 245,00 €

. Dit que la dépense sera inscrite au budget 2026 ;

. Autorise le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 21 mai 2026.

Le Maire,
Bernard MOISAN

